

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MRC du Domaine-du-Roy
Un budget 2025 qui minimise les impacts sur les municipalités

Roberval, le 27 novembre 2024. – Lors de la séance publique du 27 novembre dernier, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a adopté à l’unanimité un budget de 24,7 M\$ pour l’année 2025. Ce budget reflète un engagement clair des élus envers l’innovation, le développement durable et les services aux communautés, tout en limitant l’impact financier sur les municipalités du territoire.

De nouvelles contributions et subventions gouvernementales dans des projets importants, sans incidence sur les quotes-parts municipales, expliquent en majeure partie la hausse du budget de 1,2 M\$:

- **300 000 \$** supplémentaires pour les infrastructures cyclables, à titre de mandataire de la Véloroute des Bleuets;
- **163 125 \$** pour l’élaboration du Plan climat;
- **400 000 \$** pour la poursuite du développement du parc régional de la Couronne.

Hormis ces contributions supplémentaires, l’augmentation du budget s’élève à 310 487 \$, ce qui occasionnera une légère hausse de 1,79 % des quotes-parts des municipalités, pour une somme de 114 734 \$.

Depuis dix ans, les revenus autonomes de la MRC ont augmenté en moyenne de 19,65 % par année, alors que les quotes-parts municipales ont connu une croissance moyenne limitée à 1,14 % annuellement. Cette gestion efficace permet de créer de la richesse et d’offrir des services de qualité, tout en préservant la capacité de payer des citoyens.

Faits saillants du budget 2025

Les priorités de la MRC pour 2025 se traduisent par des investissements significatifs dans les secteurs clés suivants :

- **5,5 M\$** dans le développement du territoire, pour appuyer des initiatives telles que la revitalisation des milieux de vie, le soutien aux entreprises, la bioéconomie, et les stratégies de main-d’œuvre et de tourisme.
- **5,3 M\$** dans le transport, incluant la gestion des infrastructures cyclables, le transport collectif et adapté, ainsi que le soutien technique en ingénierie pour les municipalités.
- **4,4 M\$** dans la gestion des matières résiduelles, par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.
- **3,5 M\$** dans l’aménagement du territoire, incluant la gestion des terres publiques intramunicipales, la gestion de la villégiature, la gestion des programmes de la Société d’habitation du Québec et la gestion de l’aménagement et de l’urbanisme du territoire.

« Ce budget témoigne de notre ambition de bâtir un avenir durable pour notre territoire. Nous maximisons chaque dollar pour répondre aux besoins des communautés, tout en misant sur des projets porteurs et structurants pour le développement économique et social », souligne Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

– 30 –

Source :

Andrée-Anne Guay
Conseillère en communication
418 275-5044, poste 2120
aguay@mrcdomaineduroy.ca